

Choix M2 : Lyon 2 ou Toulouse 1

Par **Toulouse**, le **07/07/2017** à **18:16**

Bonjour à tous !

Je suis une étudiante en droit titulaire d'une licence en droit privé et d'un M1 en droit des affaires/droit des entreprises délivrés par l'Université Toulouse 1 Capitole.

Aujourd'hui, suite à mes candidatures pour les M2, et souhaitant me spécialiser en Propriété Intellectuelle, et après avoir été refusée à Grenoble et Nantes, je dois faire un choix entre les 2 universités m'ayant sélectionnée :

- Lyon 2 : M2 propriété intellectuelle, droit de l'esthétique, droit du design dirigé par Mme Anne-Emmanuelle KAHN. J'ai été présélectionnée sur dossier pour un entretien puis retenue pour la promotion 2017-2018.

- Toulouse 1 : M2 propriété intellectuelle dirigé par Mme Alexandra Mendoza-Caminade, sans entretien seulement sur dossier.

Je dois faire un choix avant le 12 juillet 2017 : j'hésite cruellement entre confort/avantage économique mais je souhaite surtout savoir lequel de ces M2 est le plus prometteur pour moi une fois validé.

Je sais qu'à Lyon 2 le master est très professionnalisant par ses nombreuses activités : journée des créateurs, concours de plaidoirie obligatoire par exemple. Mais j'ai peur que les mentions "esthétique" "droit du design" me ferment certaines portes, même si ce sont les spécialités dans la PI qui m'intéressent beaucoup.

Pour Toulouse 1, je sais que c'est un master complet et que Mme Mendoza-Caminade a réalisé de très nombreux projets dans le domaine et qu'elle est exigeante avec ses élèves.

Je souhaiterais avoir vos avis/conseils svp: que vous soyez anciens élèves de ces M2 ou tout simplement savoir ce que vous en pensez en tant que juristes ayant été confrontés à ce type de choix ! Merci par avance !!!

Par **ethan91**, le **08/07/2017** à **19:14**

Bonjour,

Sans être un expert sur la question, cela dépend avant tout de ton projet professionnel. En tant qu'ancien élève de Lyon 2, je peux te dire que cette université a une faible réputation de manière générale (à part en droit du travail et droit public peut-être). Effectivement,

l'orientation très spécialisée de ce Master 2 peut peut-être empêcher d'ouvrir certaines portes surtout que la PI nécessite une certaine polyvalence en pratique.

L'université de Toulouse est bien plus réputée que Lyon 2, c'est un fait et sa mention plus polyvalente peut être plus porteuse en ce sens là.

Je te conseille de voir quels sont les débouchés du Master 2 de Lyon en regardant ce que sont devenus les anciens élèves sur les réseaux professionnels depuis. Après à toi de décider en fonction de tes projets et de tes affinités.

(Désolé pour le pavé)

Par **Toulouse**, le **09/07/2017** à **16:22**

Merci beaucoup pour ta réponse.

Je souhaite présenter l'examen du CRFPA et travailler en tant que juriste d'entreprise spécialisé.

Effectivement j'avais eu écho d'une meilleure réputation pour Toulouse 1, mais le côté ultra professionnalisant de Lyon 2 me fait douter!

Je vais davantage me renseigner auprès des anciennes promo alors, merci à toi !

Par **ethan91**, le **09/07/2017** à **17:43**

Pas de quoi, j'espère que tu pourras faire le bon choix ! A mon humble avis, j'aurais pris le master 2 de Toulouse, par rapport à la réputation de la fac et sa mention polyvalente peut-être plus adéquate si l'on veut travailler et s'insérer dans une entreprise.